

Usine de traitement des sous-produits de l'assainissement



Le plan départemental d'élimination des déchets a confié le traitement des matières de vidanges au Sivom de la Saurdrune. Dans le cadre de sa politique de développement durable, le Sivom a décidé de traiter l'ensemble des sous-produits de l'assainissement en créant cette usine. Cette nouvelle structure permet de réaliser le traitement complet de substances polluantes et le recyclage des matières valorisables : matières de vidange, graisses, sables et matières de curage.



Les matières de vidange

Livrés par camion, les produits à traiter sont issus des assainissements autonomes. Ces matières sont successivement pesées, échantillonnées, dégrillées pour enlever les éléments grossiers et stockées en fosse de transfert. Elles sont enfin injectées dans la station d'épuration du Sivom de la Saurdrune, lors des périodes de faibles débits, pour être traitées.

Les graisses

La matière provient directement des bacs à graisse de foyers ou de la station d'épuration du site. Chaque produit livré par camion est pesé, échantillonné, débarrassé des plus gros résidus et stocké en fosse d'hydrolyse. Le traitement biologique de ces graisses est effectué dans un réacteur. Les graisses sont fortement aérées. Des nutriments (chaux, azote, phosphore) sont ajoutés afin de développer les micro-organismes qui vont dégrader progressivement la matière.



Communes
du Sivom de
la Saurdrune



Les sables et matières de curages

Les sables proviennent de la station d'épuration du site, tandis que les matières de curage sont livrées par les camions hydrocureurs qui assurent l'entre-

tien des réseaux d'égout. Toutes ces matières sont ensuite pesées et criblées. Leur traitement consiste en un lavage prolongé, afin d'obtenir des matières minérales débarras-

sées de la matière organique (< 3%). Ces matériaux sont réutilisables pour des remblaiements de tranchée et des travaux de voirie.

Le Financement

Montant total : 2 135 060 € HT

